



## La section CGT Trésor des Hautes Pyrénées demande un entretien au Trésorier Payeur Général afin d'évoquer l'ensemble des problèmes liés au déploiement d'Hélios

En effet, il n'est nul besoin de pointer dans le détail les nombreuses difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'Hélios. Que ce soit dans des publications syndicales ou sur des sites dédiés, l'expérience vécue sur le terrain montre que les problèmes perdurent, d'autres naissent ou même réapparaissent quand ils laissent l'espoir d'être régularisés au fil des nouvelles versions.

Outre les anomalies constatées, des témoignages émanant de nombreux « praticiens » confirment que le fonctionnement régulier d'Hélios ne s'avère pas plus performant que celui assuré antérieurement, en particulier sous CLARA.

Le ras le bol est patent. Les collègues qui exercent sous Hélios dans les trésoreries sont sous pression permanente. Par ailleurs les rapports avec les ordonnateurs se compliquent. L'administration ne

pouvait mieux s'y prendre pour donner à l'extérieur une image aussi déplorable des services du Trésor.

Les difficultés sont d'ailleurs ( enfin ) reconnues au plan central, comme en témoigne la dernière lettre ( voir au verso ) du directeur de la DGCP. Ce courrier fait un constat : conditions pas réunies pour les postes importants, migration subordonnée à un examen avec le comptable pour les postes utilisant Clara. Ce message de la DGCP concerne donc tous les postes.

Au plan national la CGT ( voir ci-dessous ) réclame l'arrêt des basculements et la tenue d'un Comité Technique Paritaire Central spécifique à Hélios avec production de toutes les pièces nécessaires à un examen transparent de l'ensemble des problèmes rencontrés.



## Syndicat National du Trésor

Montreuil le 28 .02.07

Monsieur le Directeur Général,

Dans votre lettre datée du 20 février 2007, vous faisiez part des nombreuses difficultés rencontrées par les postes comptables dans le cadre du passage à Hélios.

Pour le SNT-CGT, ces difficultés concernent bien l'ensemble des postes comptables, ceux qui ont déjà basculé et ceux qui basculeront, quels que soient les enjeux définis par la direction.

Le syndicat prend acte de votre courrier mais ne peut s'en satisfaire. En effet, il est absolument nécessaire que soit clarifiée, dans le cadre d'une véritable transparence, la fiabilité de l'application tant sur son contenu que sur le rôle du prestataire privé dans ce cadre.

Il est aussi essentiel que soit précisée la stratégie de déploiement que compte mettre en place la direction générale dans les mois et les années qui viennent.

En dehors du seul constat, ce sont bien des réponses concrètes aux problèmes actuels que vous demandez le réseau. Ces réponses ne peuvent passer que par la mise en place de solutions efficaces et durables.

Ces solutions, vous le comprendrez, ne peuvent se limiter, ni à une éventuelle nouvelle pause et à un différé du calendrier de déploiement, ni à un examen des situations au cas par cas.

Le SNT-CGT vous demande de suspendre l'ensemble du programme de déploiement de 2007 tant que la fiabilité de l'application n'est pas garantie et de permettre aux postes déjà sous Hélios de consolider leur situation.

Il vous demande également la tenue au plus vite d'un CTPC afin de permettre d'effectuer un examen transparent des problèmes rencontrés.

La réunion convoquée pour le 6 mars prochain n'offre aucunement le cadre d'un véritable débat de fond sur la réalité actuelle du terrain.

Il ne s'agit pas pour nous, de participer à une énième discussion technique, mais d'avoir un véritable débat dans la transparence sur la nature des difficultés et les choix effectués par la direction.

C'est pourquoi nous ne participerons pas à cette réunion dans ce contexte. Compte-tenu de la gravité de la situation, seul un CTPC peut permettre l'examen de l'ensemble du projet Hélios et de ses conséquences actuelles et à venir sur les services (applicatif, charges de travail, déploiement, formation...). Nous vous renouvelons donc notre demande de convoquer au plus vite un CTPC afin de créer les conditions d'un véritable débat sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments respectueux.

La Secrétaire Générale  
Magali MUSSEAU



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

PARIS, LE

20 FEV. 2007

PROGRAMME HELIOS  
BOULEVARD MAILLE NORD 3  
92 Porte de Neuilly  
92 NOISY LE GRAND CEDEX  
téléphone : 01.58.84.76.58  
télécopie : 01.58.84.77.50

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

A

Monsieur le Receveur Général des Finances  
Mesdames et messieurs les Trésoriers-payeurs généraux de région  
Mesdames et messieurs les Trésoriers-payeurs généraux de  
département

D-0412

**OBJET : Hélios ; plan de stabilisation et déploiement.**

Lors des journées d'études des Trésoriers-payeurs généraux des 18 décembre 2006 et 6 février 2007 vous ont été présentées les orientations du programme Hélios pour le début de l'année 2007, le contenu du plan de stabilisation ainsi que le plan de déploiement prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2007.

La production à bonne date des comptes de gestion sur chiffres 2006 est un objectif prioritaire qui a conduit à la mise en place d'une organisation dédiée sur le plateau Hélios de Noisy le Grand, impliquant un tuteur de chaque département pour valider en amont les incidents pouvant affecter les comptes de gestion et les services CEPL pour l'exercice du visa sur chiffres.

L'application doit être stabilisée ; en conséquence aucune nouvelle version et aucun nouveau module ne seront intégrés au logiciel d'ici le printemps ; la mise en service des modules CHD, Cession Opposition, Médecine Libérale notamment est donc reportée jusqu'à la réalisation de tests significatifs et positifs. Dans ce cadre, la mise en œuvre d'un environnement spécifique permettant de tester les nouvelles versions du logiciel sur un nombre limité de postes comptables est à l'étude.

En outre toutes les corrections d'anomalies réalisées sur des aspects prioritaires seront intégrées au logiciel d'ici fin mars, outre les corrections relatives aux comptes de gestion mises en production au plus tôt. Et j'ai décidé de renforcer, dans les meilleurs délais, l'équipe de Noisy le Grand chargée du traitement des anomalies.

En ce qui concerne le déploiement, je vous confirme que la date du 31 décembre 2008 ne saurait être comprise comme une date limite de fin du déploiement d'Hélios mais comme l'objectif retenu pour la migration de la plus grande partie des postes.

J'ajoute que pour l'heure, les conditions ne sont pas encore réunies pour une migration sous Hélios des postes HTR et des postes comptables les plus importants et/ou traitant de très grosses volumétries ou ayant à gérer des rôles multi-collectivités et multi-imputations.

Enfin, la migration des petits postes comptables utilisant l'application CLARA est subordonnée à un accord entre le chef de poste et la direction départementale, après vérification que les caractéristiques de gestion telles que le nombre de budgets de collectivités ou les spécificités des rôles, ne constituent pas des obstacles au fonctionnement de l'application.

Je vous remercie de faire part de ces orientations au pilote départemental et receveurs de finances territoriaux, aux tuteurs Hélios ainsi qu'aux comptables de votre département.

Le Directeur Général